

ANNEXE
RÉPARTITION FEMMES - HOMMES
AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

CST commun à 4 sièges de titulaire + 4 suppléants (61,14 % de femmes / 38,86 % d'hommes)

Nombre de candidats titulaires + suppléants sur la liste	Nombre de femmes dans l'effectif 61,14 %	Option d'arrondi du résultat de la part	Nombre d'hommes dans l'effectif 38,86 %	Option d'arrondi du résultat de la part	Total de candidat
8	4,89	4	3,10	4	8
		5		3	8

Rappel : Si un candidat est inéligible, il doit être remplacé par un candidat afin de respecter les règles définies ci-dessus concernant la représentation équilibrée.